L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 25 NOVEMBRE.

Les généraux Quitman & Shields sont actuellement les hôtes de notre ville; partout où ils se présentent, ils excitent la curiosité mais sympathique admiration de la foule; et l'on doit reconnaître que rien n'est plus naturel et mieux mérité. Ces deux guerriers en effet ont joué un rôle glorieux dans les succès de nos armes au Mexique; leur vie s'est révélée deux braves qui ont vaillamment affronté le feu; l'air martial du premier, les cicatrices honorables du second frappent tous les regards et justifient pleinement l'attention bienveillante dont ils sont l'objet. On espère qu'ils resteront assez longtemps dans notre ville pour prendre part aux fêtes par lesquelles on célébrera le retour du vieux Rough and Ready. Si par hasard cela ne leur était pas possible, les autorités municipales s'arrangeraient sans doute pour ne pas laisser partir deux hommes aussi distingués sans un témoignage d'estime et de l'admiration de nos concitoyens. Qu'elles y songent.

Le colonel Harney qui commande le 2e régiment de dragons, est aussi actuellement l'un des hôtes de la Nouvelle-Orléans. C'est l'un des plus beaux officiers que l'on puisse voir; sa haute taille, sa vigoureuse tournure, sa physionomie, pleine à la fois d'énergie et de bonne humeur, ses manières affables lui concilient sur le champ les sympathies, et l'on ne s'étonne pas le moins du monde que ce brave commandant soit adoré de son régiment.

G. W. Kendall, l'un des éditeurs du *Picayune*, est de retour en ville; et ses amis l'ont reçu avec une joie bien marquée. Durant son séjour au Mexique, notre confrère a prouvé qu'il savait se servir aussi bien de l'épée que de la plume. Il a tenu à son journal d'excellentes correspondances, et l'on s'accorde à vanter sa bravoure et son sangfroid sur le champ de bataille.

Avis aux Représentans Whigs au Congrès.—On lit dans le *North American* de Philadelphie: Nous tenons de bonne source qu'on s'occupe fort à Washington de s'assurer la présence de tous les membres locofocos de la chambre, pour le premier jour de la session. On espère, grâce à l'absence ou au retard de quelques membres whigs, enlever l'organisation de la chambre et l'élection des divers officiers. Nos adversaires sont décidés à ne négliger aucun moyen pour conserver une prépondérance qu'ils espèrent exploiter à notre détriment en 1848. Nous ne saurions donc engager trop vivement nos amis à se trouver eux-mêmes à Washington à temps pour l'ouverture de la session, et nous prions nos confrères de la presse d'adresser le même appel aux représentans des divers Etats. Notre majorité est si faible qu'elle réclame la présence de tout le monde; et il est du devoir de chacun des membres whigs de se trouver à son poste sans le moindre délai."

Les fruits du veto.—Le *Democrat* de Chicago, journal publié par John Wentworth, membre locofoco du congrès, s'exprime ainsi: "On estime qu'il se perd annuellement six ou sept millions de valeurs, sans compter les morts, par suite des obstacles et des dangers que présentent nos voies de communication; obstacles et dangers qu'il serait au pouvoir de notre gouvernement de faire disparaître. Il s'en suit que des pertes considérables sont payées aux compagnies d'assurance, et ces pertes augmentent d'autant la valeur des marchandises qui sont importées dans l'ouest. Or, sur qui retombe cette augmentation, sinon sur nos fermiers et sur le consommateur en général? Ainsi une taxe indirecte de plusieurs millions est imposée au pays, par suite du veto qui a frappé le bill des Havres et Rivières, dont les appropriations étaient destinées à faire disparaître les obstacles qui nous nuisent si directement. Fermiers, songez à ce veto extraordinaire qui frappe votre industrie et voyez ce que vous avez à faire."

MEXIQUE.

La décomposition politique de la confédération mexicaine ne s'arrête pas; chaque jour voit apparaître un nouveau symptôme. Tandis que les Etats du Sud semblent à peine s'inquiéter de ce qui se passe au centre, que le Yucatan travaille à assurer sa neutralité, les Etats du Nord-Est aspirent à se débarrasser des liens qui l'enchaînent au gouvernement fédéral. La centralisation n'existe plus que de nom; bientôt sans doute nous verrons abandonner le nom lui-même. Les Etats songeront à faire eux-mêmes leurs propres affaires, et si chacun d'eux ne se pose pas en souveraineté indépendante, nous les verrons au moins se partager en groupes différens, suivant la loi de leurs intérêts ou de leurs sympathies.

Nous ne voulons pour preuve de ces assertions que les renseignements transmis par le dernier arrivage. Le Congrès a fini par se trouver en nombre à Queretaro, mais un bien petit chiffre d'absences suffira pour rompre le quorum; or, il est sûr que les absences, les maladies, les excuses de tout genre, abondent aussitôt qu'une question décisive se présente. A part cette cause qui compromet à elle seule la durée du Congrès, il y en a deux autres qui tendront encore à l'abréger, c'est d'abord la multiplicité des candidats à la présidence qui ont chacun leurs partisans dans la représentation nationale; c'est ensuite et surtout la nécessité où se trouve le Congrès de transporter le lieu de sa résidence, de Queretaro où il siège maintenant, à Morelia, capitale de l'Etat de Michoacan. Que de députés profiteront de ce déplacement pour disparaître de la scène politique et rentrer dans leurs Etats respectifs!

Ces deux causes, en amenant la dissolution du Congrès, hâteront aussi celle de la confédération. N'a-t-on pas déjà vu des Etats se prononcer à l'avance pour tel et tel candidat? Peña y Peña, Herrera, Cumplido et une foule d'autres ne chercheront-ils pas à se ménager la prépondérance sur les points où elle s'offre à eux, lutte même au détriment de l'unité nationale qui tombe en ruines! Nous voulons bien croire au patriotisme de quelques-uns d'entre eux; mais après tout, ce ne sont pas des Brutus, et ils en auront bientôt assez d'un dévouement improductif.

Le lien politique est si relâché, on comprend qu'il en administratif est tout-à-fait rompu. Le gouvernement fédéral ne compte plus guère d'agents actifs nulle part, et les Etats n'ont également aucun intérêt direct à voir se continuer l'intervention fédérale. D'un autre côté, l'armée elle-même est anéantie. Le débris le plus considérable des troupes mexicaines se trouva à Puebla, on se le rappelle, sous le commandement d'Herrera; mais ce général est malade gravement malade; et nécessairement l'armée dont il est ressenti, au moment où l'influence nécessaire d'un chef estimé serait indispensable pour y maintenir la discipline et y entretenir l'espérance.

Un autre signe encore trahit dans la nation mexicaine cette lassitude qui précède la décomposition complète: c'est la disparition presque générale des guérillas. Leur présence était encore un signe de vitalité; or ce signe ne se présente plus que de loin en loin, il va chaque jour s'affaiblissant et bientôt on ne le découvrira plus nulle part. La nationalité mexicaine sera tout-à-fait morte alors.

Ligne Télégraphique de l'Ouest.—Le "Journal du Commerce" de New-York, annonce que les propriétaires de la patente de Morse viennent de passer un marché pour l'établissement d'une ligne télégraphique entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati. Cette ligne passera par Natchez, Vicksburg, Jackson, Nashville et Louisville. Les différentes sections sont confiées à différents entrepreneurs et seront toutes achevées dans le courant de l'été prochain. Cette ligne se reliera avec les grandes lignes établies déjà au Nord et à l'Est.

Dépêches officielles.—*L'Union* du 16 courant publie deux lettres officielles du commodore Perry. La première, portant la date du 26 octobre, annonce la mort du lieutenant Spencer C. Gist, récemment nommé au commandement de Tampico. La seconde, datée du 3 novembre, annonce la mort du second de la "Petrita", Fred. W. Colly. Ce jeune officier, au dire du commodore, était fort aimé de tous ceux qui se trouvaient en relation avec lui et se distinguait par de belles qualités. C'est une perte pour l'escadre.

Exploration de la mer Morte.—Une commission d'officiers de marine, sous la direction du lieut. F. Lynch, doit se rendre prochainement en Europe, à bord du transport des Etats-Unis *Supply*, qui va rallier l'escadre de la Méditerranée. Cette commission débarquera en Syrie, et s'en ira faire une exploration scientifique et un relevé de la mer Morte. "Que diable nos officiers de marine ont-ils besoin d'aller explorer la mer Morte?" dit un journal, et bien des gens sans doute feront chorus avec ce journal.

THEATRE D'ORLEANS.

Mlle. Blangy dans Robert le Diable.

Ce soir a lieu la reprise de *Robert le Diable*, avec l'élite de la troupe, ou, pour mieux dire avec toute la troupe; Mme Fleury-Joly chante le rôle d'Alice, où elle s'est montrée l'an dernier pour son bénéfice; et celui de la princesse est rempli par Mlle Pouzzol. M. Alphonse aborde le redoutable personnage de Bertram, et M. Montaubry, le jeune ténor, paraîtra sous les pans pacifiques de Raimbault. M. Dufféyte, bien entendu, fait Robert; mais, sauf ce chanteur, presque tout le reste, comme on le voit, sera nouveau pour les amateurs; nous avons en effet trois débuts, plus la réapparition de Mme Fleury-Joly dans un rôle qui sort de son emploi.

Ce a seul suffirait à donner du prix à une pareille reprise. Il y aura cependant quelque chose de plus, un attrait plus grand encore; c'est la présence de Mlle. Blangy qui remplira le rôle de la Nonne et qui dansera deux pas. Nous sommes bien certains qu'on refuse déjà des loges à ceux qui n'ont pas pris leurs précautions à l'avance.

Le *North-American* de Philadelphie déclare, au nom de M. Clay, que celui ci ne reconnaît aucun compte-rendu, aucune analyse, aucune reproduction qui pourra être faite de son discours et des résolutions qu'il a présentées à Lexington. Le grand orateur s'est réservé le soin de fournir lui-même une transcription exacte du discours et des résolutions au *North-American* qui les publiera aussitôt qu'elles lui parviendront. Le texte que donnera ce journal fera foi, et nous l'attendrons avec impatience, aussi bien que tous ceux qui s'intéressent à la libre et franche discussion des grands intérêts publics.

Chronique Locale.

Salut.—Un salut de vingt-neuf coups de canon a été tiré hier à midi, sur la Place d'Armes en honneur de l'arrivée à la Nlle-Orléans des généraux Quitman, Shields et plusieurs autres officiers distingués. Un salut semblable a été tiré à la même heure, sur la Place Lafayette par la compagnie d'artillerie du capitaine Stockton.

Première Cour de District.—Aucune des affaires qui y ont été jugées hier n'offre d'intérêt [illegible]. L'affaire de John Cummings, accusé d'avoir causé la mort de William Renecke, sera appelée demain.

Recorder Seuzeneau.—Dans l'après-midi de [illegible] M. A. Brosse et M. John Robert [illegible] pris de querelle dans la 3e Municipalité, [illegible], en réponse à quelques grosses paroles, frappé son adversaire à la figure. M. Robert a porté hier matin une plainte contre l'agresseur.

Frederick Hoffman est un volontaire licencié; il se promenait mardi soir sur le Chemin du Bayou, lorsque rencontrant un Allemand nommé Kleiben, il lui prend fantaisie de lui donner une rossée. Kleiben a porté plainte, et l'agresseur a été arrêté, examiné et envoyé à la prison de paroisse pour y attendre son jugement, qui aura lieu à la Cour criminelle.

M. N. Garcia a déclaré sous serment qu'il a confié au mois de juillet dernier, à M. Octave De Armas dit Popuins, homme de couleur libre, un lot de cigares, estimé à environ $17, pour être vendu au compte du plaignant. Popuins, [illegible] ce dernier, aurait vendu les cigares et se serait approprié le produit de la vente. Un mandat d'arrêt a été décerné contre l'inculpé.

Vol.—Hier matin, Benoit O'Connell a fait un affidavit par devant le recorder Barthe, contre le nègre Jessy, conducteur du dray No. 1,432, dans lequel il déclare que mardi dernier dans la soirée, on lui a enlevé deux barils de mélasses qui [illegible] sur la plate-forme, et qu'il a de fortes raisons de croire qu'ils ont été volés par le nègre [illegible]. Jessy a été immédiatement arrêté et conduit en prison d'où il sortira pour subir son jugement à la cour du juge de paix Derbès.

Recorder Baldwin.—Philip Peters a été interrogé hier par le recorder de la 2me Municipalité. Il est prévenu d'avoir donné asyle à un esclave fugitif de M. Waters, et d'avoir, en outre, loué le dit esclave à M. Daily. L'accusé a été renvoyé pardevant la Première Cour de District.

Mathew Fary, inculpé de voies de fait, a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution; il sera interrogé ce matin.

James Callaghan a été arrêté sur une plainte de M. William Wilson, qui accuse le dit Callaghan de vol. Celui-ci sera examiné ce matin.

Conseil de la Municipalité No. 3.—Ce corps a siégé hier soir extraordinairement, à l'effet d'arrêter les mesures nécessaires pour la réception du général Zachary Taylor, le héros de Buena-Vista.

Sur motion de M. Wiltz, il a été résolu à l'unanimité que le Conseil nomme un comité de trois membres, chargé de s'entendre avec les comités des différents conseils, à l'effet de faire les arrangements pour la réception des généraux Taylor, Quitman, Shields et autres officiers. En conséquence le président nomme de ce comité, MM. Wiltz, Piernas et Solomon.

Puis le Conseil s'ajourne.

Conseil Général.—Cette assemblée s'est réunie hier soir, et a élu pour son président M. Wray, un des membres de la 2de Municipalité.

Le secrétaire donne lecture d'un message du maire. Ce magistrat informe le Conseil que l'élection de recorder de la municipalité No 1, aura lieu le premier lundi de décembre prochain, et qu'il est temps que ce corps désigne les commissaires qui devront présider la dite élection. Une résolution à cet effet a été introduite et adoptée.

M. Wilder, d'un comité spécial auquel avait été référé le compte du secrétaire du bureau de santé, montant à $600, relatif aux dépenses du dit bureau, présente une résolution ordonnant le paiement de ce compte par les trois municipalités. Ce rapport est adopté.

M. Wilder présente une résolution nommant un comité spécial à l'effet de faire les arrangements convenables pour la réception des restes mortels du major Martin Scott et autres officiers qui sont attendus à chaque instant du Mexique. Le secrétaire est autorisé à transmettre une copie de cette résolution aux Conseils des différentes municipalités. Elle est adoptée à l'unanimité.

Puis le Conseil s'ajourne.

La farine à New-York.—On lit dans le *Courier and Enquirer* du 15 courant:

"L'approvisionnement de farine à New-York en ce moment est très faible, même pour la consommation de la ville, si l'on songe que nous approchons rapidement de l'époque où se ferme la navigation des canaux et rivières, par lesquels nous arrivent la majeure partie des produits agricoles. L'approvisionnement, à l'heure qu'il est, ne dépasse pas 150,000 barils. La navigation ne durera plus guère que trois semaines avant les gelées, et il faudra que les expéditions soient bien actives et bien abondantes pour nous approvisionner suffisamment. Il faut pour New-York et les environs qui s'y viennent approvisionner, dix mille barils par semaine. Si la navigation reste fermée du 1er décembre au 1er avril, il nous faut 170,000 barils en magasin. Nous avons bien dans l'hiver quelques arrivages du Sud ou par les chemins de fer; mais ils ne sont jamais très considérables, et il ne serait pas prudent de faire pour l'étranger des expéditions trop considérables, car nous pourrions alors nous trouver à court pour nous-mêmes."

Voici comment le *Courrier des Etats-Unis* du 16 novembre raconte les tribulations éprouvées par le *New-York* dans sa dernière traversée:

Arrivée du steamer New-York—"Samedi matin, nous avons appris que le steamer français *New-York* venait, pour la seconde fois, de relâcher à Newport, s'étant trouvé, pour la seconde fois aussi, à court de charbon. Cette nouvelle a soulevé un sentiment bien pénible dans le cœur de toute la population française de New-York, car elle était un démenti douloureux aux espérances d'amélioration qu'avait fait concevoir l'ouverture des bassins du Hâvre, où nos steamers sont aujourd'hui chargés et expédiés sous les yeux de la maison Hérout et de Handel. Si cette nouvelle installation n'apporte aucune amélioration dans le service futur, si les mêmes fautes doivent se renouveler sans cesse, si l'expérience et ses leçons sont des mots vides de sens pour la compagnie, nous le disons avec un profond regret, il faudra désespérer de son salut. Avec la meilleure volonté, et le plus de zèle possible, il lui faudra aujourd'hui une année entière de service irréprochable pour regagner le terrain qu'elle a perdu dans la confiance publique. Mais reprenons l'histoire des mésaventures du *New-York*.

"Son ancien commandant *Ferrand*, retenu en France par indisposition, a été remplacé par le capitaine l'Assisti, qui a assisté comme lieutenant de vaisseau, à la prise de St-Jean-d'Ulloa et de Vera Cruz. Le second du capitaine Ferrand et l'intendant ayant également quitté le *New-York*, l'un a été remplacé par le troisième Lieutenant appelé *Chevalier*, et l'emploi de l'autre a été rempli provisoirement par le médecin du bord. Malgré ces changements, les passagers de chambre n'ont eu qu'à se louer du service et de leurs rapports avec les officiers. Le *New-York* a essayé, le dimanche 7 de ce mois, une des tempêtes les plus terribles qu'on puisse subir en mer, et ce bâtiment a noblement supporté ce terrible assaut. Mais pour en conjurer la furie, le capitaine a cru devoir se diriger vers le Sud et c'est ce qui explique la longueur de sa traversée. Lorsque le steamer est arrivé vendredi à Newport, il n'avait plus que pour une heure de charbon à bord. Les passagers l'ont presque tous abandonné et sont arrivés à New-York samedi matin. Le steamer n'a repris la mer que samedi soir à minuit après avoir chargé vingt tonnes de charbon et trente voitures de bois, et il est arrivé à New-York dimanche à trois heures de l'après-midi, en suivant le détroit périlleux du Sound, et en franchissant heureusement la porte de l'enfer (Hell Gate,) qu'aucun navire de cette grandeur n'avait encore osé franchir."

Le *New-York* a dû repartir le 24 courant, pour le Havre.

Mœurs du jour.—Que pensez-vous de Charles A...., vous qui le connaissez de longue date, demandait dernièrement M. G...., qui a improvisé, on ne sait comme, une belle fortune; il fait demander la main de ma fille.

—Mais c'est un jeune homme honnête, lui fut-il répondu, studieux, désintéressé, le cœur sur la main.

—Ah! mon Dieu! fit M. G...., un véritable homme d'esprit des temps antiques! passons; et B...., que vous voyez à la Bourse?

—Oh! celui-là, c'est un gaillard qui veille au grain et qui tripote joliment les affaires (*style du jour*), au demeurant irréprochable.

—Ah! très bien.

A quelques jours de là, B...., l'*irréprochable*, devenait le gendre de G.... Comme un ami de la maison témoignait à mots couverts un peu de surprise au papa beau-père:

—Que veux-tu, lui dit celui-ci, je connais mon monde, pour l'avoir pratiqué; par le temps qui court, un homme qui a le cœur sur la main est un homme perdu. Nous sommes en état de guerre.... industrielle; j'ai fait choix d'un gendre armé de pied en cap et qui puisse se présenter dans la mêlée.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

Par Alexandre Dumas.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

(*Voir l'Abeille du 14 au 25 oct. et du 1er nov.*)

XXXII.

Où les choses s'embrouillent de plus en plus.

Mme de Béarn profita littéralement du conseil de Richelieu; deux heures et demie après que le duc l'eut quittée, elle faisait antichambre à Luciennes, dans la société de M. Zamore.

Il y avait déjà quelque temps qu'on ne l'avait vue chez Mme Dubarry; aussi sa présence produisit-elle un effet de curiosité dans le boudoir de la comtesse, où son nom fut annoncé.

M. d'Aiguillon, non plus, n'avait pas perdu son temps, et il complotait avec la favorite, lorsque Chon vint demander audience pour Mme de Béarn.

Le duc voulait se retirer, Mme Dubarry le retint.

—J'aime mieux que vous soyez là, dit-elle, au cas où ma vieille quêteuse viendrait me faire un emprunt; vous me seriez fort utile, elle demandera moins.

—Le duc demeura.

Mme de Béarn avec un visage composé pour la circonstance, prit en face de la comtesse le fauteuil que celle-ci lui offrait et les premières civilités échangées:

—Puis-je savoir quelle bonne chance vous amène, madame? demanda Mme Dubarry.

—Ah! madame, dit la vieille plaideuse, un grand malheur.

—Quoi donc! madame?

—Une nouvelle qui affligera beaucoup Sa Majesté....

—Dites vite, madame.

—Les parlemens....

—Ah! ah! grommela le duc d'Aiguillon.

—Monsieur le duc d'Aiguillon, se hâta de dire la comtesse en présentant son hôte à sa visiteuse, dans la crainte de quelque malentendu.

Mais la vieille comtesse était aussi fine que tous les courtisans réunis, et elle ne faisait de mal entendu qu'à bon escient, et lorsque le malentendu lui paraissait utile.

—Je sais, dit-elle, toutes les turpitudes de ces robins, et leur peu de respect pour le mérite et la naissance.

Ce compliment, décoché à bout portant sur le duc, attira un beau salut de celui-ci à la plaideuse, qui se leva et le lui rendit.

—Mais, poursuivit-elle, ce n'est plus de M. le duc qu'il s'agit, c'est de la population tout entière; les parlemens refusent de fonctionner.

—En vérité! s'écria Mme Dubarry en se renversant sur le sofa, il n'y aura plus de justice en France.... Eh bien! après.... quel changement cela fera-t-il?

Le duc sourit.—Mme de Béarn, au lieu de prendre plaisamment la chose, assombrit encore plus son visage morose.

—C'est un grand désastre, madame, dit-elle.

—Bah! vraiment! répondit la favorite.

—On voit bien, madame la comtesse, que vous avez le bonheur de n'avoir pas de procès.

—Hum! fit M. d'Aiguillon pour appeler l'attention de Mme Dubarry, qui comprit enfin l'insinuation de la plaideuse.

—Hélas madame, dit-elle sur le champ, c'est vrai; vous me rappelez que si je n'ai pas de procès, vous avez un procès bien important, vous!

—Oh! oui!.... madame.... et tout retard me sera ruineux.

—Pauvre dame!

—Il faudrait, madame la comtesse, que le roi prît une résolution.

—Eh! madame, Sa Majesté est fort disposée: elle exilera messieurs les conseillers, et tout sera dit.

—Mais alors, madame, c'est un ajournement indéfini.

—Voyez-vous un remède, madame? veuillez nous l'indiquer.

La plaideuse se cacha sous ses coiffes, comme César expirant sous sa toge.

—Il y aurait bien un moyen, dit alors d'Aiguillon, mais Sa Majesté reculera peut-être à l'employer.

—Lequel? dit la plaideuse avec anxiété.

—La ressource ordinaire de la royauté, lorsqu'elle est un peu trop gênée en France; c'est de tenir un lit de justice, et de dire: je veux! alors que tous les opposans pensent: je ne veux pas.

—Excellente idée! s'écria Mme de Béarn dans l'enthousiasme.

—Mais qu'il ne faudrait pas divulguer, répliqua finement d'Aiguillon avec un geste que comprit Mme de Béarn.

—Oh! madame, dit alors la plaideuse, madame, vous qui pouvez tant sur Sa Majesté, obtenez qu'elle dise: Je veux qu'on juge le procès de Mme de Béarn. D'ailleurs, vous le savez, c'est chose promise, et depuis longtemps.

M. d'Aiguillon se pinça les lèvres, salua du regard Mme Dubarry, et quitta le boudoir. Il venait d'entendre dans la cour le carrosse du roi.

—Voici le roi! dit Mme Dubarry en se levant pour congédier la plaideuse.

—Oh! madame, pourquoi ne me permettriez vous pas de me jeter aux pieds de Sa Majesté?

—Pour lui demander un lit de justice, je le veux bien, répliqua vivement la comtesse. Demeurez ici, madame, puisque tel est votre désir.

A peine Mme de Béarn avait-elle rajusté ses coiffes que le roi entra.

—Ah! dit-il, vous avez des visites, comtesse!....

—Mme de Béarn, Sire.

—Sire, justice! s'écria la vieille dame en faisant une profonde révérence.

—Oh! oh! s'écria Louis XV avec un persiflage inintelligible pour quiconque ne le connaissait pas; quelqu'un vous aurait-il offensée, madame?

—Sire, je demande justice.

—Contre qui?

—Contre le parlement.

—Ah bon!.... fit le roi en frappant dans ses mains; vous vous plaignez de mes parlemens. Eh bien! faites-moi donc le plaisir de les mettre à la raison. J'ai aussi à m'en plaindre, moi; et je vous demande justice également, ajouta-t-il, en imitant la révérence de la vieille comtesse.

—Sire, enfin, vous êtes le roi, vous êtes le maître.

—Le roi, oui; le maître, pas toujours.

—Sire, exprimez votre volonté.

—C'est ce que je fais tous les soirs, madame; et eux, tous les matins, expriment aussi leur volonté. Or, comme ces deux volontés sont diamétralement opposées l'une à l'autre, il en est de nous comme de la terre et de la lune, qui courent éternellement l'une après l'autre sans jamais se rencontrer.

—Sire, votre voix est assez puissante pour couvrir toutes les criailleries de ces gens là.

—C'est ce qui vous trompe. Je ne suis pas avocat, moi, et eux le sont. Si je dis oui, ils disent non; impossible de s'entendre.... Ah! si quand j'ai dit oui, vous trouvez un moyen de les empêcher de dire non, je fais alliance avec vous.

—Sire, ce moyen, je l'ai.

—Donnez-le moi tout de suite.

—Ainsi ferai-je Sire. Tenez un lit de justice.

—Voilà bien un autre embarras, dit le roi; un lit de justice. Y pensez-vous, madame, c'est quasi une révolution.

—C'est un moyen de dire en face à ces gens rebelles, que vous êtes le maître. Vous savez, Sire, que le roi, lorsqu'il manifeste ainsi sa volonté, a seul droit de parler, nul ne répond. Vous leur direz: *Je veux*, et ils baisseront la tête....

—Le fait est, dit la comtesse Dubarry, que l'idée est pompeuse.

—Pompeuse, oui, répliqua Louis XV; bonne, non.

—C'est cependant beau, poursuivit Mme Dubarry avec chaleur, le cortège, les gentilshommes, les pairs, toute la maison militaire du roi, puis une immense quantité de peuple, puis ce lit de justice, composé de cinq oreillers fleurdelysés d'or.... Ce serait une belle cérémonie.

—Vous croyez, dit le roi, un peu ébranlé dans ses convictions.

—Et le magnifique habit du roi, le manteau doublé d'hermine, les diamans de la couronne, le sceptre d'or, tout cet éclat qui convient à un visage auguste et beau. Oh! que vous seriez splendide ainsi, Sire.

—Il y a fort longtemps qu'on n'a vu de lit de justice, dit Louis XV avec une nonchalance affectée.

—Depuis votre enfance, Sire, dit Mme de Béarn; le souvenir de votre resplendissante beauté est resté dans tous les cœurs.

—Et puis, ajouta Mme Dubarry, ce serait une bonne occasion pour M. le chancelier de déployer sa rude et concise éloquence, pour écraser ces gens-là sous la vérité, sous la dignité, sous l'autorité.

—Il faudra que j'attende le premier méfait du parlement, dit Louis XV; alors, je verrai.

—Qu'attendrez-vous donc, Sire, de plus énorme que ce qu'il vient de faire?

—Et qu'a-t-il donc fait, voyons?

—Vous ne le savez pas?

—Il a un peu taquiné M. d'Aiguillon, ce n'est pas un cas pendable....; bien que, fit le roi en regardant Mme Dubarry, bien que ce cher duc soit de mes amis. Or, si les parlemens ont taquiné le duc, j'ai réparé leur méchanceté par mon arrêt d'hier ou d'avant-hier, je ne me souviens plus. Nous voilà donc manche à manche.

—Eh bien! Sire, dit vivement Mme Dubarry, Mme la comtesse venait nous annoncer que ce matin, ces messieurs noirs prennent la belle.

—Comment cela! dit le roi en fronçant le sourcil.

—Parlez, madame, le roi le permet, dit la favorite.

—Sire, messieurs les conseillers ont résolu de ne plus tenir la cour du parlement jusqu'à ce que Sa Majesté leur ait donné gain de cause.

—Plaît-il? dit le roi; vous vous trompez, madame, ce serait un acte de rébellion, et mon parlement n'osera pas se révolter, j'espère.

—Sire, je vous assure....

—Oh! madame, ce sont des bruits.

—Votre Majesté veut-elle m'entendre?

—Parlez, comtesse.

—Eh bien! mon procureur m'a rendu ce matin le dossier de mon procès....; il ne plaide plus, parce qu'on ne juge plus.

—Bruits, vous dis-je; essai, épouvantail.

Et tout en disant cela, le roi se promenait tout agité dans le boudoir.

—Sire, Votre Majesté croira-t-elle M. de Richelieu plus que moi? Eh bien! on a rendu en ma présence à M. de Richelieu les sacs du procès, comme à moi, et M. le duc s'est retiré bien courroucé.

—On gratte à la porte, dit le roi pour changer la conversation.

—C'est Zamore, Sire.

Zamore entra.

—Maîtresse, une lettre, dit-il.

—Vous permettez, Sire? demanda la comtesse....

—Ah! mon Dieu! dit-elle tout à coup.

—Quoi donc?

—De M. le chancelier, Sire, M. de Maupeou, sachant que Votre Majesté a bien voulu me visiter, sollicite mon intervention pour obtenir un moment d'audience.

—Qu'y a-t-il encore?

—Faites entrer M. le chancelier, dit Mme Dubarry.

La comtesse de Béarn se leva et voulut prendre congé.

—Vous n'êtes pas de trop, madame, lui dit le roi. Bonjour, monsieur de Maupeou. Quoi de nouveau?

—Sire, dit en s'inclinant le chancelier, le parlement vous gênait: vous n'avez plus de parlement.

—Et comment cela? Sont-ils tous morts? Ont-ils mangé de l'arsenic?

—Plût au ciel!.... Non, Sire, ils vivent; mais ils ne veulent plus siéger, et donnent leurs démissions. Je viens de les recevoir en masse.

—Les conseillers!

—Non, Sire, les démissions.

—Quand je vous disais, Sire, que c'était sérieux, dit la comtesse à demi-voix.

—Très sérieux, répondit Louis XV avec impatience. Eh bien! monsieur le chancelier, qu'avez-vous fait?

—Sire, je suis venu prendre les ordres de Votre Majesté.

—Exilons ces gens-là, Maupeou.

—Sire, ils ne jugeront pas davantage en exil.

—Enjoignons leur de juger.... Bah! les injonctions sont usées.... les lettres de jussion aussi....

—Ah! Sire, il faut cette fois montrer de la volonté.

—Oui, vous avez raison....

—Courage, dit tout bas Mme de Béarn à Mme Dubarry.

—Et, montrer le maître, après avoir trop souvent montré le père! s'écria la comtesse.

—Chancelier, dit lentement le roi, je ne sais plus qu'un moyen; il est grave, mais efficace. Je veux tenir un lit de justice; il faut que ces gens-là tremblent une bonne fois.

—Ah! Sire, s'écria le chancelier, voilà parler, qu'ils plient ou qu'ils rompent!

—Madame, ajouta le roi, en s'adressant à la plaideuse; si votre procès n'est pas jugé, vous le voyez, ce ne sera pas ma faute.

—Sire, vous êtes le plus grand roi du monde.

—Oh! oui.... dirent en écho, et la comtesse, Chon et le chancelier.

—Ce n'est cependant pas ce que le monde dit, murmura le roi.

(*A continuer.*)

On appelle l'attention du public sur la vente de cette propriété connue sous le nom de Bureaux de la Cité, rue St-Louis, qui se fera samedi prochain 27 du courant, par le ministère du shérif de la paroisse d'Orléans. Pour plus amples détails on en réfère aux avis publiés dans l'Abeille et autres journaux de cette ville. 25 nov—3f

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire à vapeur Yacht, Crane, pr Galveston.
Carmelite, Devereaux, pr Liverpool.
Laura, Carr, pr Boston.
Barque Louisiana, Pilsbury, pr Baltimore.
Cumberland, Hiscock, pr Philadelphie.
Brick Hodgdon, Hodgdon, pr Philadelphie.
Globe, Hillert, pr Venise.
Goelette Howard, Brown, Vera Cruz.
Gov Bennett, Grennell, pr Pensacola.
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.

ARRIVES.

Navire à vapeur Portland, Spinney, de New York.
Navire Tuskina, Williams, du Havre.
Fairfield, Loveland, de New York.
Alfred, Pendleton, de New York.
Lochinvar, Wescott, de Boston.
Arcole, Hoodless, de New York.
Robt Parker, Weeks, de New York.
Clydesdale, Auld, d'Halifax, N S.
Sultana, Bunker, de New York.
Persius, Robbins, de New York.
Delia, Alker, Braz, de Boston.
Commerce, Hanis, de Philadelphie.
Sea King, Dunn, de Liverpool.
Bertrand, Howes, de Boston.
Barque New York Packet, Kern, de Greenock.
Touro, Welsh, de Baltimore.
St Lawrence, Waite, de Rio Janeiro.
Brick Josephine, Pitcher, de Savannah.
Steamers Creole, Grubb, de Mobile.
Champlain, Snell, de St Louis.
Dallas, Hooper, de Bayou Sarah.
Montérey, Whittenburg, de Shreveport.
A W Vandear, Hunter, de Nashville.
Peytona, Shalcross, de Louisville.
Mary Stephens, Lucas, de St Louis.
Rainbow, Selleck, de Bayou Sara.
Rockaway, Jones, d'Alexandrie.

Chargement du navire Tuskina, du Havre—1 colis marchandises A Plauche—4 Martin—3 A Bergerot—1 L H Ritter—25 paniers Champagne E Cahuzac & Do—25 do Charlet & Moulin—1 caisse marchandises Lapeine—1 P Pouts—1 O Talamon—4 P Tricou—4 J F Miguelle—1 Clement Desnouffbourg—9 J N Curien—1 Mme St-Seraphine—1 Mme Regis—21 T Mireau—2 A Marchal—4 J Medley & Co—1 Suevy—1 L Rapp—2 A Gordon—4 Tatout frères—7 J Levois—5 A Courvoisier & Co—11 G Lavie.

Au bas du fleuve et montant:

Navire Rappahannock, Drummond, de New York.
Un navire et une barque dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

Le navire Lehigh, parti de ce port, a été rencontré le 30 courant par la hauteur de Key West.

New-York, 15 novembre—Expédié, barque Florence, pour la Nouvelle Orléans, navire Atlantic, Rose, do, barque Mary-Broughton, Melcher, do. Partis, navire Abby-Pratt, do. 16, arrivé, navire Hudson, Davis, do, parti, goelette, Sea, Hiland, do, arrivé, brick Guancho, Alvord, do.

Philadelphie, 16 novembre—Arrivé, barque N. B Chase, White, pour la Nouvelle-Orléans, navire Swatara, parti le 13 novembre.

Charleston, 18 novembre—Partis, goelette Isabelle, Roby, pour la Nouvelle Orléans.

Boston, 15 novembre—Arrivé, barque Antelope, pour la Nouvelle Orleans. 14, brick Galveston, Bradford, do.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Acadia,	d'Angleterre,	4 nov	Boston	1er déc
Union,	de France,	10 nov	N. York	9 déc
Britannia,	d'Angleterre,	19 nov	Boston	16 déc
Philadelphie,	de France,	23 déc	N. York	23 jan

Le vapeur d'Angleterre pour l'Ile aux Chats (Louisiane) a dû partir le 2 et est attendu le 1er décembre.

MM. J. Faivre & J. D. Allo vons, déjà si connus par l'invention de leur système en les perfectionné incontestablement supérieur à tout ce qu'il y a eu de fait jusqu'à ce jour, et que leurs concurrents eux-mêmes ne peuvent désavouer, informent le public qu'ils ont en ce moment un très bon choix de pianos de tout genre qu'il sont à même de donner à des prix inférieurs à ceux de tous les établissements de cette ville.

Leur sieur Allovon étant allé dernièrement en France pour augmenter leur fabrique de Paris déjà très considérable, mais que le grand débit avait rendu insuffisante, fait qu'ils peuvent maintenant offrir à leurs nombreux clients un magnifique choix de pianos à queue à sept octaves, carrés et droits également à sept octaves système en fer de leur fabrique avec lesquels aucun piano ne peut lutter avec avantage comme solidité et tenue d'accord.

Plusieurs facteurs de France ont voulu par les conseils et la soi-disante expérience des marchands de cette ville se rapprocher de cet excellent système en fer qui a été si bien apprécié par la population louisianaise et que, ces messieurs l'espèrent, aura faire la différence énorme qui existe entre leurs pianos et ceux que l'on importe.

Outre le choix varié de pianos de la fabrique de ces messieurs l'on trouvera constamment d'excellents pianos, d'Erard et de Pleyel, semblables au soit-disant système en fer des autres marchands.

On trouvera également à louer un grand choix de pianos de tous prix.

Rue Conti No 44, entre Chartres et Royale. 25 nov

PIANOS—Nouvellement reçu un grand assortiment de PIANOS de 6, 6 1/2, 6 3/4 et 7 octaves, avec mécanismes français, entièrement membrés en fer, avec tubes à vibration et toutes les nouvelles améliorations. Ces instruments sont faits par les meilleurs fabricants, et sont insurpassables pour la force et la douceur du son et la beauté du fini. Ils sont offerts en vente à des prix très réduits. Les acquéreurs sont priés de venir examiner ce bel assortiment au magasin de musique de MAYO, 23 nov 5, rue du Camp, près la rue du Canal

A LOUER—Le magasin No. 67, rue Royale, près celui de Mme Fryer. La possession en sera donnée le 1er décembre prochain, s'adresser à MORGAN & Co, 23 nov—3f 17, rue du Canal

EGARE depuis 8 jours dans les environs de la poste, rue Royale, un chien boule terrier anglais, noir, taché de feu, grandeur moyenne, large poitrail et répondant au nom de Spring. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui l'amènera au No. 33, rue Chartres, au premier. 25 nov

CIGARES—Un stock parfaitement choisi des marques, en vogue, de la Havane et de Principe, à vendre, depuis $12 jusqu'à $55 le millier, par 25nov LABORDE & RIQUES, 30, Commune

UNE dame parlant anglais et français désire trouver une situation dans un magasin de modes ou de nouveautés. Les renseignements les plus désirables seront donnés. S'adresser à l'Abeille. 19 nov

RECU par les derniers arrivages du Havre, le articles suivants:
Des robes de bal blanches et en couleur.
Mousselines brochées en blanc et en couleur pour robes.
Mousselines pour rideaux; damassées do.
Mouchoirs batiste brodés en blanc et en couleur
Do madras assortis.
Guinghams assortis; mousselines à laine, à vendre chez FS PERRET, 13nov 46, Bienville

CANDIDATS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. GUSTAVE CRUZAT, comme candidat à la place de Recorder de la Première Municipalité, à l'élection prochaine.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. THEODULE MONTREUIL, comme candidat à la place de Recorder de la Municipalité No. 1, à l'élection qui doit avoir lieu le premier lundi de décembre prochain.

M. l'Editeur,
Veuillez annoncer CLEMENT RAMOS comme candidat à la place de Recorder de la Municipalité No 1. Peuple.

Nouvelle-Orléans, ce 20 novembre 1847.
A MM. les Editeurs de l'Abeille,
Messieurs,—Malgré les sages et infaillibles prédictions de *certains* beaux esprits, soi disant PROPHETES, je me présente comme candidat à la place de Recorder de la PREMIERE MUNICIPALITE devenue vacante par la démission de l'honorable Joseph Génois.
En publiant ce qui précède, vous obligerez votre concitoyen et obéissant serviteur,
W. C. F. DUPLESSIS.

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Ni le capitaine, ni le consignataire du navire HANSA, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
AUGUSTE MOLIER, 22 nov—8 90 rue St Louis

Le navire HANSA, capitaine Shult, est maintenant en débarquement vis à vis la rue des Ursulines. Les consignataires sont priés de faire leur entrée en Douane et venir recevoir leurs marchandises sur la levée dans les cinq jours de cette date, autrement elles seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques.
AUGUSTE MOLIER, 22 nov—8 90 rue St Louis

LES créanciers de la succession de feu François Balleres sont, par ces présentes, notifiés d'avoir à présenter au plus tôt leurs titres de créance à M. Arnaud Anglade re, exécuteur testamentaire du dit François Balleres, ou au bureau de M. Joseph Lisbony, son avocat, rue St Louis, No 81.
25nov—3m10 Nlle-Orléans, 24 nov. 1847.

LE soussigné informe respectueusement les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, que vendredi prochain 26 du courant, il ouvrira la vente des marchandises de toutes sortes qu'il vient de recevoir de France et qui consistent en:
Un riche assortiment de hautes nouveautés, chapeaux et capottes pour dames, jeunes demoiselles et enfants, bonnets, dentelles, broderies, toilettes de ville, de soirées, de bal et de mariage, mousseline de laine, cachemire d'Ecosse, barege, soieries, une grande quantité d'étoffes très variées pour robes; fleurs, rubans, etc., le tout assorti pour la saison, dans le goût le plus nouveau: enfin, ne laissant rien à désirer tant sous le rapport de la qualité, de la confection et du choix, comme sortant et commandé dans les meilleurs établissements de ce genre à Paris.
25 nov—4f TH. VOIZIN, 54, rue de Chartres.

Fournitures de Daguerreotype.
OBJECTIFS de Voitlander opérant rapidement.
do à do pour 1/4 de plaque.
do de 1/2 do
Plaques de première qualité:
20 douzaines 1/6 de plaque.
25 do 1/4 de do.
12 do 1/2 de do.
Un grand assortiment de cadres et boîtes de toutes les dimensions.
Brome, 1re qualité.
Chlorure d'Iode, 1re qualité.
Hyposulfite de soude, do
Cyanure de potassium, do
Rouge surfin, do
Tripoli de Venise, do
Terre pourrie très-fine, do
A vendre à des très bas prix par LEOPOLD JEANNET,
25 nov—6f 24, rue St-Louis.

RECU par la barque Lantaro,
25 demi pipes vin d'Oporto [illegible] qualité supérieure.
25 quarts do do do
75 do do vin claret de San Vicente du [illegible]
10 barrils eau de-vie [illegible]
10 barrils do do anisette
12 caisses, 12 canisters chaque, huile amandes douces.—Aussi en magasin—
120 barriques vin Catalogne qualité supérieure, marque Marseille.
20 barriques vin claret, San Vicente supérieur.
Tous ces articles ont droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS,
25 nov Enc. Conde & St-Philippe.

BOUCHONS—75 balles 15,000 chaque, bouchons à bouteilles, fin, extra fin et superfin.
4 balles bouchons pour barrils, de toute grandeur, à vendre par P. CUSACHS,
25 nov Enc. Conde & St-Philippe.

PAPIER A LETTRES—80 caisses papier à lettres français, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
25 nov 34, Vieille Levée

MADRAS DE L'INDE—5 ballots madras de l'Inde, qualité supérieure, et dessins nouveaux, à vendre par H. DEGOER & RIFFLARD. 25 nov

PERLES pour les marchés mexicains—4 caisses perles couleur assorties, en débarquement de la Vesta, du Havre, à vendre à l'entrepôt par
25 nov H. de GOER & RIFFLARD.

COUVERTURES de Zoé Grenier fils, en débarquement de l'Oceana, de Bordeaux:
30 balles 3 points première qualité,
20 do 3 do deuxième do
10 do 6 do grises et blanches,
10 do 7 et 8 points blanches bordées,
10 do 9 et 10 do do superfines,
2 do 11 points extra fines, à vendre par
23 nov H. de GOER & RIFFLARD.

25 barriques d'vin Merman Ch. Locmeh, en débarquement de la barque Hansa, et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
23 nov 11 et 15, St-Louis.

COGNAC—8 1/2 pipes bon Champagne Olivier; 1/4 do do, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
25nov 11 et 15, rue St Louis.

FRUITS—80 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis; 40 do abricots do; 50 do prunes do; 25 do poires do, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
25nov 11 & 15, St-Louis.

PRUNES—20 caisses prunes sèches, boîtes de fantaisie; 10 do do en jarres, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
25nov 11 & 15, St-Louis.

RECU par les derniers arrivages de Bordeaux, le Havre et Marseille, et à vendre par le soussigné:—60 barriq. vin rouge de qualité supérieure, marque Marseille" P. Grousset."
130 quarts Madère,
200 do do en douane,
23 do Porto,
7 demi-pipes Cognac, 10 quarts idem,
1000 caisses vin rouge,
50 caisses liqueurs assorties,
50 do absynthe suisse,
200 paniers anisette.
2400 demi boîtes sardines nouvelle pêche.
40 paniers bouteilles vides,
25 caisses prunes à l'eau-de-vie,
25 do abricots do.
50 do cerises do.
25 paniers guinolet d'Angers,
50 do huile J. Playnol, 24 onces,
100 milliers bouchons.
100 barils whiskey.
25 nov P. LONGIF, 116, rue Royale.

CHANGEMENT DE DOMICILE—La pharmacie en gros de Nathan Jarvis & Co, a été transférée du No 20 au No 30, rue Commune, [illegible] Magasin, ci-devant magasin d'encan de Hyde & Moss, où ils ont en magasin et reçoivent journellement des arrivages de considérables stocks de médicaments, huiles, verres à vitres et matières colorantes du sud, qu'ils offrent en vente aux marchands, habitants et médecins, à des conditions très avantageuses. 25nov

HUILE DE LIN, Blanc de plomb et Vitres.—20 barils huile de lin; 8 tonn. blanc de plomb; 125 caisses vitres 12 sur 18; 500 de grandeurs assorties, à vendre en gros et en détail au plus bas prix du marché par NATHAN JARVIS & Co,
23 nov 30, rue de la Commune

MEDECINES—Salsepareille de Sands, Bailey et Massey; tonique pour les cheveux; pilules sarnatives; vermifuge de Fahnestock, Bailey, Perry et Fayne; pilules de vie de Moffat et amer de Phenix, liqueur du Dr Bentley; médecines du Dr Champion. Les soussignés, agents des fabricants, ont constamment en main un grand assortiment des articles ci-dessus qu'ils vendent aux prix du Nord.
NATHAN JARVIS & Co,
25 nov 30, Commune.

SALPETRE—30 barillets de qualité supérieure, Boston raffiné et en débarquement du navire Independence, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
25 nov 96 rue Commune

IMPORTATION DIRECTE
De Marchandises françaises.
No 35, rue de Chartres, au 1er.

EN débarquement des navires Rubicon, Sharon, Ancona, Pescator, Desdemona et Rockingham, du Havre, les soussignés offrent à vendre, en gros seulement:
1 caisse satins de laine fantaisie nouv. p. pantal.
2 do do do noirs qualités amort. do.
2 do tartans écossais pour manteaux, rob de ch.
1 do do do pour habillements d'enfans.
14 balles cotonnade façonnée unie de diverses qualités, au drawback,
3 c. gants peau assortie pour homme et femmes,
3 c. veaux vernis (Nyo) sujets au drawback.
1 c. mousseline laine assortie pour enfans,
1 c. soierie foularde écossais nouv. pour robes,
1 c. serges et Florences coul. assort. p. doublures,
1 c. soierie noire unie et fantaisie pour robes,
6 c. ombrelles de toute grandeur,
4 c. parapluies taffetas noir 30, 32 et 34 pouces,
2 c. passementerie assortie pour rid. laine et cot.
2 c. rubans fantaisie satin pour modes Nos 9 et 12,
3 c. do satin-uni Nos 1 à 12, coul. assorties,
1 c. do taffetas noir Nos 1 à 12,
1 c. mouchoirs batiste unis et vignettes imprimées,
1 c. do do à rivières, festons et broderie
1 c. cravates soie noires et fantaisie assorties,
1 c. foulards corahs première qualité,
1 c. dentelles noires et blanches assorties,
1 c. voiles et écharpes dentelle, noirs et blancs,
1 c. plumes et panaches riches pour modes,
3 c. fleurs de tous genres pour modes et coiffures,
2 c. cols, pèlerines, guimpes et manches brodées,
1 c. bourses coton ord, différens genres,
3 c. peignes assortis buffle et corne assortis,
1 c. anneaux de rideaux monture assortis,
5 balles mouchoirs Madras français (drawback),
2 do do de milieux do
1 c. boucles vernies, étamées et argentées p. pant.
6 c. parfumerie assortie,
1 c. manteaux d'enfans en laine nouv. modèles,
2 c. boutons émail, ivoire, nacre et divers p. robe,
2 c. mérinos gris différentes nuances,
1 c. gants et mitaines filet noirs et blancs assortis,
1 c. corsets sans couture numéros assortis,
2 c. do en coutil nouveaux genres,
1 c. aiguilles Hemmings et Bartlett,
1 c. chemises rayées couleur pour matelots,
1 c. bas coton pour enfans de tout âge.
N. B.—Une grande partie de ces marchandises sont sujettes au droit de réexportation.
25 nov RAVELET & TESTE.

Bureau pour la Vente de propriétés
M. MOELLHAUSEN.
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des renseignements sur la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.
Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque Mr Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.
nov—1m

FROST & Co—Reçoivent maintenant par les navires America, Independence et Pacific, un grand assortiment de kip brodequins, mall et kipp bottes.
Aussi de beaux chapeaux fashionables, Ashland, Paris et chapeaux de laine de différens genres, à vendre aux No. 10, rue des Magasins. 21 nov.

EN déchargement de la barque Hanna, de Bordeaux:—1,200 caisses vin de St Julien Médoc, capsule et étiquette; 30 caisses prunes sèches de 12 polons chaque, 50 caisses do confitures 12 boîtes fantaisie chaque; 30 caisses cerises à l'eau-de-vie; 25 pipes vieux Cognac 1ère qualité, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 nov 96, Vieille Levée.

TABAC—350 balles Virginie de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 nov 96, Vieille Levée

SUCRE—500 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 nov 96, Vieille Levée.

EAU DE VIE—[illegible] quarts et 6 demi do eau de vie quatrième preuve, J. J. Dupuy, en débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 nov 34 Vieille Levée

VIN—500 caisses vin rouge marques, 20 barriques vin rouge Montferrand, en débarquement du navire Hansa, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 nov 34 Vieille Levée.

BOTTES, Souliers et brodequins—26 caisses actuellement en débarquement du navire Independence, et à vendre par
24 nov G. W. DUNBAR, 30, Douane.

SARDINES—3000 boîtes et 4000 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue S. Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 nov—16 90, rue St Louis.

ACTIONS de la Banque des Citoyens—A vendre 170 actions de la Banque des Citoyens avec emprunt, s'adresser à DARBY & TREMOULET,
18 nov—3 81, Vieille Levée

MEMOIRES D'UN MEDECIN—La douzième livraison des Mémoires d'un Médecin par Alexandre Dumas, est en vente chez VICTOR HEBERT,
23 nov 109 rue de Chartres

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par M. A. Thiers—La trente-cinquième livraison de l'histoire du Consulat et de l'Empire, volume septième, est en vente chez VICTOR HEBERT.
23 nov 109 rue de Chartres

LES GIRONDINS, par M. De Lamartine—Il reste encore quelques exemplaires de l'Histoire des Girondins, par M. De Lamartine, en vente chez VICTOR HEBERT.
23 nov 109 rue de Chartres

Aux capitaines de navires.
LES Capitaines de navires montant ou descendant le fleuve pour prendre des chargements de sucre ou de mélasse, trouveront toujours un steamboat pour les touer à des prix très modérés en s'adressant à ROBERT MURPHY.
23nov 64, Vieille Levée.

Aux habitants & Courtiers de sucre.
LES habitants et courtiers désirant faire transporter de suite de petits lots de sucre (out de 25 à 100 boucauts), de leur habitation à la ville à bas prix, trouveront toujours un bateau à vapeur prêt à entreprendre les transports. Ces assurances peuvent être faites au plus bas prix sur les bateaux du soussigné, s'adresser à ROBERT MURPHY,
23nov 64, Vieille Levée.

A VENDRE—Traites sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs.
1nov—12 V. ROUMAGE, 67, St Louis.

Maison d'habillements de Paris et de New-York.
118, rue de la Vieille Levée, entre Douane et St-Philippe.
JOHN HAHN de retour du Nord et de France, prévient le public et ses amis, qu'il vient d'importer un grand assortiment de nouveautés pour hommes et enfants, savoir:
Pour hommes—Paletots, redingotes, à la française, Lord Byron, à l'américaine, habits à la française, gilets, dito, pantalons, chemises, cravates, robes de chambre, caleçons, cravates, bonneterie, en tout ce qui concerne les articles de voyage.
Pour enfants—Habits, paletots, habits jaquettes, Mousquetaires, Monte Christo, Crispins, en un mot, un assortiment complet de linge d'enfants, chapeaux et casquettes.
Tous ces articles ont été confectionnés sur commande et à la dernière mode.
Ils seront vendus à très bon marché et au comptant. 19 nov—1m

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Oceana et Wabash, de Bordeaux:
101 barriques vin rouge St Julien et St Estèphe,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 demi pipes et 1/4 pipes Cognac J. J. Dupuis,
6 boucauts [illegible] à vin en petites pièces,
500 boîtes sardines à l'huile marque Canaux,
500 1/2 do do.
1 caisse saucissons de Bologne,
10 do prunes sèches divers modèles.
N. DUDOUYT, 12, rue Toulouse,
19 nov entre Chartres et Levée

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Wabash, venant de Bordeaux:
90 barriques vin rouge de Emilion, Nos 1, 2 & 3.
16 do do St Estèphe Médoc
16 do do St Julien do
12 do do Château Margaux.
8 do do Château-Léoville.
4 do do Château Lafitte.
12 do vin blanc Haut Sauterne.
17 demi-barriques vin rouge St Emilion
9 do do St Julien Médoc.
8 do do Château Lafitte.
17 do do vin blanc Haut-Sauterne.
60 caisses de 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles St Estèphe Médoc, Haut Brion, St Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Léoville, Chateau Lafitte et Haut Sauterne.
10 barils vin gris de vin blanc.
40 paniers bouteilles et demi-bouteilles blanches.
125 caisses, cerises, prunes, poires et pêches à l'eau de vie.
20 paniers de [illegible] guignolet.
2 caisses de 25 paniers anisette superfine.
2200 boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes sardines à l'huile.
2 caisses boîtes et demi-boîtes petits pois.
2 do cèpes à l'huile.
24 milliers bouchons superfins.
NUMA LACOSTE,
24nov 147, Royale, entre Toulouse et St Louis

O. TALAMON,
44 rue de Chartres.
OFFRE à vendre en débarquement des navires Vesta et Rockingham, du Havre:
1 caisse robes cachemire d'Ecosse, brodées.
1 caisse robes mousselines brodées pour robes.
1 caisse rideaux battiste à riviera et festons.
1 caisse rideaux mousseline, riches.
1 caisse rideaux mousseline damassée.
1 caisse gros de naples noir et Sorrento couleurs.
1 caisse indiennes fonds rouges, petits dessins.
1 caisse chemises brodées, pour dames.
1 caisse gilets brodés en laine et soie.
2 caisses bretelles fines et ordinaires.
1 caisse mouchoirs du Béarn. 24 nov

O. TALAMON,
No. 44, rue de Chartres
EN magasin et à vendre des prix avantageux:
Gants Jouvin et autres marques.
Bourses soie et coton
Rubans façonnés pour chapeaux.
do satin et taffetas unis.
do velours.
Gants et mitaines, filet Egyptien.
en do do do brodés.
Corsets différents prix.
Mouchoirs batiste d'Ecosse.
Gants de soie, noirs et couleurs.
Mousseline de laine noire.
Cordelières soie couleurs.
Chemisettes de couleur; Cols brodés
Cachemir à pantalons.
Etoffes cachemire pour gilets.
Draps pilote pour paletots.
Fleurs artificielles
Passementerie noire et couleurs,
Serviettes filet coton.
Gants de laine pour nègres
Un grand assortiment de peignes, boutons, ciseaux, couverts, galon soie, galon [illegible] coulisse fil, anneaux à rideaux, soie à coudre, [illegible] différentes marques, parfumeries, épingles, aiguilles &c, &c. 24 nov

A VENDRE en débarquement du navire Oscar de Bordeaux:
84 barriques Montferrand.
50 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do abricots à l'eau de vie.
25 do prunes à l'eau de vie.
par DUBUCH F., 77 rue St-Louis,
12 nov entre Royale et Bourbon

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Talma et Ocean, venant de Bordeaux:
500 barriques vin rouge,
200 demi barriques et barils vin blanc,
1015 caisses vin rouge.
50 caisses fruits à l'eau de vie.
10 quarts de pipe cognac Castillon.
15 nov—1m G. M. LUCAS, 30, Bienville.

Marchandises françaises en gros.
LE soussigné vient de recevoir par les navires: Ancona, John Cadmus et Huron, du Havre, les articles ci-après, qu'il offre à vendre à des prix modérés:
1 caisse satin laine noir pour pantalons.
1 do drap noir Sedan, 4/3.
5 balles cotonnade bleue unie, "extra-forte."
4 malles mock madras, dessins nouveaux.
1 caisse serge noire pour doublure.
1 do mousseline laine noire 5/4.
1 do cachemire d'écosse en couleur, 5/4.
2 do ombrelles unies, moirées et à franges.
1 do barèche en couleur et noir.
1 do soie d'Italie noire, petite et grande larg.
1 do do en couleur.
1 do robes brodées soutachées.
1 do foulards de soie écossais pour robes.
2 do rubans grande nouveauté, 7, 9 et 12,
1 do fleurs artificielles.
1 do crêpe noir et en couleur.
2 do capotes ouillées pour fillettes.
30 douzaines voilettes noires et blanches.
30 do fichus dentelle noire et blancs.
10 do pèlerines do do.
En entrepôt:
300 do mock madras, qualité ordinaire.
3 balles cotonnade bleue extra-forte.
FRED. BONIS,
19 nov 68, Conti, en face la Banque de la Lne.

CONDUIT aux épaves du premier district de la Seconde Municipalité, encoignure des rues Robin et Annunciation,
Une VACHE brune, tachetée de blanc, tête blanche, les deux cornes trouées, nulle marque visible.
Une VACHE jaune, tête, ventre et flancs blancs, sommet des deux oreilles coupées, large cornes relevées, trouées au dessous, marque sur la croupe gauche inintelligible.
Une VACHE rouge, tête, ventre, flancs et partie de la queue blanc, les deux oreilles coupées, un morceau de la partie inférieure des deux oreilles coupées, marque sur la croupe droite inintelligible.
Une VACHE claire tachetée, sommet des deux oreilles coupé et aussi un morceau de la partie inférieure, tache blanche sur le front, nulle marque visible.
Une VACHE brune, grandes cornes renversées, un morceau du sommet des deux oreilles coupé, aussi un morceau coupé sur le sommet et le bas de l'oreille droite. Un morceau coupé au bas de la gauche, marque sur la cuisse droite inintelligible.
Une VACHE rouge entièrement noire, tête, ventre, cuisses et jambes en partie blancs, nulle marque visible.
Si elles n'étaient pas réclamées d'ici à samedi, 4 décembre, elles seront vendues par E. Harrison, encanteur spécial, au coin des rues Commune et Baronne.
P. VAN BUREN,
25 nov—3sc10 Ser. Stat. de la garde de nuit.

CONDUIT à la prison de la 2e Municipalité:
JOEL, griffe clair, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, se disant appartenir à M. Bertrand.
AMY, griffe [illegible], âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds, se disant appartenir à M. Lockwood.
Les propriétaires sont priés de réclamer lesdits esclaves en payant les frais.
13nov N. R. HACKETT, Gardien.

PLATS Cotés—35 barriques plats coton blanc, à vendre par J. WOODRUFF & Co,
13nov 25, Magasins

SAISON D'AFFAIRES.
Avis de grande importance aux Marchands et Négocians.

LA grande circulation que le journal espagnol *La Patria* a obtenue dernièrement parmi les Espagnols de l'Etat, aussi bien qu'à Cuba, au Mexique, Yucatan, etc., nous a engagé à publier un journal quotidien à dater du 1er octobre dernier. Conséquemment les marchands et le public en général trouveront de l'avantage à publier leurs avis dans le dit journal, comme étant le meilleur moyen d'aviser les Espagnols des Etats-Unis, et ceux des pays nommés ci-dessus. ALEMAN & GOMEZ,
16 nov—3m 130, rue Royale.

Beau Magasin à Louer.
LE magasin bien connu occupé par C. Redon au coin des rues St Charles et Commune, sera sous peu de temps à louer, et toutes les belles installations à vendre à un prix modéré.
S'adresser à C. REDON, sur les lieux.
16 nov—8

CHARBON—Les soussignés ont en débarquement dans la 2me Municipalité, du charbon de Pittsburg, de première qualité, qu'ils offrent à vendre à bas prix. S. & A. SOULIE,
16 nov—5f 88, rue Toulouse

AUX PHARMACIENS,
Marchands détailleurs et autres.
UN comptable, ayant plusieurs heures de loisir, désireroit prendre la charge de quelques jeux de livres qu'il tiendrait en anglais ou en français, selon le désir des personnes. Il ferait aussi les comptes et une balance générale annuelle ou semi-annuelle.
Son prix sera modéré.—S'adresser par la Poste, Boîte F 55. 16nov—6f

MORT AUX RATS!
Composition de WIDNEY pour la destruction des rats.
CET article, avantageusement connu depuis trois ans dans cette ville, a maintenant obtenu une réputation réelle comme poison mortel pour les rats, les souris et les ravets. Cet article est composé de tels ingrédiens, qu'il les oblige à abandonner leurs trous pour obtenir de l'air, et les fait mourir instantanément sans laisser aucune odeur désagréable.
Cette composition a été employée dans les navires avec le plus grand succès.
On peut obtenir cet article de toute part, des Etats-Unis ou Canada, en adressant une demande à D. S. Widney, Nouvelle-Orléans. Escompte libéral aux marchands de la campagne, en achetant une douzaine ou plus.
Le seul véritable est à vendre au dépôt, chez DALLEY, 151, rue de Chartres, ainsi que sous la bannière de D. S. Widney. 24 nov—1m

Librairie de Lelievre.
210, rue Royale.
RECU par les derniers arrivages:—Lamartine, Histoire des Girondins, édition de Bruxelles en 1 vol. gr. in-8o; do do en 8 vol. in 12; do édit. de Paris, 8 vol. in-8o; Michelet, histoire moderne, 1 v.; Noël et Delaplace, leçons de littérature, 1 vol.; Bossuet, Une lecture par jour, 1 vol.; Muller, histoire universelle, 2 vol.; l'abbé Feller, dictionnaire d'éducation, 1 vol.; Villemain, littérature française, 1 vol.; Le livre de la nature, 1 vol.; Lamartine, Méditations, 1 vol.; Harmonies, 1 vol.; Poésies diverses, 1 vol.; Dumas, Vicomte, [illegible], 1 vol.; Souvenirs, [illegible] des Français, 2 vol.; Dumas Comte de Monte Christo, 4 vol.; Sue, Martin l'enfant trouvé, 4 vol.; Livres pour distribution de prix, pour étrennes et cadeaux; Bel assortiment d'albums de toutes grandeurs; Livres de prières riches pour étrennes; Livres de dévotion et de piété; Livres élémentaires, &c, &c, &c. 5nov

PIANOS.
GAUDIN, facteur de pianos, vient de recevoir de Paris un assortiment de magnifiques pianos de la fabrique de Kriegelstein, facteur du roi et fournisseur du mobilier de la couronne. M. Kriegelstein a obtenu en 1844 une médaille d'or décernée par le grand jury des arts et métiers. Gaudin, pendant un séjour de 10 années consécutives à la Nouvelle-Orléans ayant étudié les causes du dérangement qu'éprouvent les pianos de ce pays, a transmis ses observations à M. Kriegelstein qui les a mises à profit. Pour prévenir d'une manière efficace ce dérangement, il emploie un sommier en fer qui prend toute la longueur de l'instrument et qui lui donne une solidité à toute épreuve. En outre, il n'a rien négligé pour la beauté du son et celle du meuble. Ce sont de magnifiques pianos à 3 cordes, 6 octaves 3/4, cadre de fer.
Gaudin garantit ces pianos pour un an et si, pendant ce temps, il arrive [illegible]. Il prie les dames et amateurs de lui faire l'honneur d'aller visiter ses pianos No 125, rue royale, entre St Louis et Toulouse. Il répare et accorde les pianos et fait des échanges. 24 nov—3m

A VENDRE—Une sucrerie, dans la paroisse d'Ouest Baton Rouge, bien située et faisant face au Mississippi, bien boisée d'une grande quantité de cyprès &c. Ensemble avec SOIXANTE ESCLAVES de tout âge et de tout sexe, et une plantation d'excellentes cannes, sucre. Environ 300 ARPENTS DE TERRE ou charbon d'une petite levée, se trouvant entre deux points. Pour tous les renseignements et conditions, s'adresser à J. P. MICHEL à Baton Rouge, qui vendra de 10 quarts de [illegible] sections de terre dans l'Etat de l'Illinois. 29oct—30

A LOUER 20 à 30 arpents de terre sur la [illegible] de la Metairie, avec bâtisses consistant en une maison de maître, cuisine, écurie, grange et case à nègre. Cette terre est entourée d'une bonne barrière; elle est toute défrichée et prête à être mise en culture.
Pour plus de renseignements s'adresser à R. BONNABEL,
3 nov Enc. Natchez et Tchoupitoulas

EAU DE VIE DE COGNAC—A vendre en débarquement du navire Talma, de Bordeaux, 10 demi pipes eau de vie Cognac, de A. Durand, par
26 nov—10 F. JORDY, 10 rue Conti

SARDINES FRAICHES—A vendre au débarquement du navire Oceana de Bordeaux, [illegible] boîtes sardines fraîches, par
25 nov—10 F JORDY, 10 rue Conti

EAU-DE-VIE.—10 demi pipes eau-de-vie Ph. Gobbard; 40 quarts do do; 2 demi pipes Castillon 1845, 3 quarts do do, 5 demi do do 1845; 5 quarts do do; 4 demi-pipes Pierre Castillon, de preuve; 15 do do J. Dupuy 6e; 12 do do, à vendre par E. ROCHEREAU,
22 nov 17 et 19, rue St Louis.

CERISES à l'eau de vie—200 caisses cerises à l'eau-de-vie, marque fruit, à vendre par E. ROCHEREAU,
17 et 19, rue St Louis.

VIN—200 caisses vin rouge de différentes qualité, à vendre par E. ROCHEREAU,
22 nov 17 et 19, rue St-Louis.

CIGARES de la Havane—57,770 de la marque la Esperanza; 15,000 do de la Vaguera, en débarquement du brick Orleans, à vendre par
22 nov B. VALLS, 37, Commune

AMANDES—40 balles amandes sans coques, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
27 oct 96, Vieille Levée

RIZ DE LA CAROLINE—81 boucauts, qualité supérieure, à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune

MIEL—13 barils miel blanc, en débarquement du brick P Soulé de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
27 oct 96, Vieille-Levée

CIGARES de la Havane—100,000 cigares de la Havane, regalias, canones et milar, reçus par le brick T. Street, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
16nov 31, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—
74,150, marque R. Norton.
10,000, do Villanueva.
10,300, do Cuevas.
15,000, do Lord Nelson
8,000, do Rough and Ready.
117,650 en débarquement du brick Tui, et à vendre par B. VALLS,
16 nov 37, Commune

VIN rouge et blanc en caisses et en barriques, à vendre par le soussigné, débarquant du navire Talma de Bordeaux,
1,200 caisses vin rouge ordinaire, capsule et étiquette.
100 do do do do superfine.
100 do do do blanc Haut Sauterne.
30 barriques vin Montferrand.
10 do do Haut Talence.
30 barils vin blanc Sauterne.
70 paniers bouteilles vides.
11 nov A. CARRIERE, 24, Vieille-Levée

LES soussignés offrent en vente, d'importation directe, de Rotterdam
Vins fins du Rhin—15 caisses Neidersteiner,
14 do Marcobrunner,—8 do Hochheimer.
7 do Johannisberger,—9 do Gereschheimer.
8 pipes sup. genièvre de Schiedam.
23 quarts vinaigre—20 demi [illegible] de Cologne.
WYLIE & EGANA,
1ernov 56, Bienville.

Chapellerie française.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis en particulier et le public en général qu'il vient de déballer ses marchandises d'hiver reçues par les derniers arrivages, et qu'en conséquence il a ouvert son nouveau magasin sur le même emplacement que ci devant, 27, rue de Chartres.
Les personnes qui voudront bien visiter son établissement y trouveront un large assortiment de chapeaux Pinaud et autres au dernier goût, tels que castors, soie, feutres, casimirs, amazones pour dames, chapeaux, casquettes, bonnets riches pour hommes et pour enfants, parapluies en soie de Paris, &c, &c.
J. J. ALBERT,
15nov 27, Chartres.

NOUVEAU MAGASIN.
Rue de Chartres, No 54, entre Bienville et Conti.
LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames et le Public, qu'il fait ce jour l'ouverture de son magasin de marchandises de fantaisie.
Son assortiment comprendra tous les articles qui sont connus sous le nom de mercerie ou articles pour la couture, les jouets d'enfants, la parfumerie, les plumes fines, les brosses, peignes, bourses et sacs; la passementerie, et en général, tous les articles de fantaisie et enfin tous les articles qui composent ce que l'on appelle un magasin de variétés.
Le soussigné sollicite pour ce nouvel établissement la continuation du patronage dont avait été favorisé son ancien magasin, et fera tous ses efforts pour continuer à le mériter, soit par la qualité, soit par les prix de ses marchandises.
15nov J. S. LOBRE.

Vins, Huile, Bouchons.
RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin St-Gilles;
100 caisses vin Bordeaux;
100 do do Médoc supérieur;
15 balles amandes à la dame;
200 barils madère différentes qualités;
400 paniers huile olive, bouteilles 24 onces;
30 do do do 18 1/2 do;
30 barils Haut-Sauterne;
30 do do Barsac;
15 milles bouchons à demijeanne;
300 do do pointes fine;
300 do do demi fine;
200 do do do [illegible]
Liqueurs assorties, fruits à l'eau-de-vie, champagne, &c, &c, MARTIAL PEYRET & Co.
5oct 22, rue St-Louis

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tout bien-immeubles pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et entreprendra à cet effet les pouvoirs des clients qui s'adresseront à lui. A. HOCHOUD,
14nov—1m Bureau 149, coin Ursulines et Levée

VOITURES [illegible]
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1847. [illegible]

EN débarquement du navire Wabash, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
100 paniers vin rouge, [illegible]
100 do do St Julien.
17 nov [illegible], cor. Royale et Dumaine

AMUSEMENTS

THEATRE D'ORLEANS

Jeudi, 25 Novembre 1847
Mlle BLANGY

La Reprise de:
ROBERT LE DIABLE.

Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Meyerbeer. Mlle Blangy remplira le rôle de la Nonne Helena.

Danse du de troisième acte
1o. Pas de deux, par M. Wiéthoff et Mlle Vallée.
2o. Pas de deux, par Mlle Blangy et M. Bouxary.

Au troisième acte
Grande scène des nonnes, dansée par Mlle Blangy, secondée par Mlle Vallée.

On commencera à six heures et demie.

Feu d'Artifice.
LE soussigné a l'honneur d'offrir ses services aux Sociétés et aux particuliers qui désireraient fêter le retour des braves, qui se sont distingués dans les guerres du Mexique. Il fournira sur commande toutes espèces de pièces d'artifices et se rendra sur les lieux pour l'exécution.
On trouvera constamment dans ses ateliers, des fusées de réjouissance, de différents calibres.
GUSTAVE CATOIR,
23 nov—3 Cont. 175, entre Bourgogne et Remparts.

MUSIQUE DE SOIREES ET DE BALS, MUSIQUE MILITAIRE.
M. E. Lehmann, chef d'orchestre de la société philharmonique, et de bals et soirées particulières, et artiste du théâtre d'Orléans, remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à ce jour, pour soirées et bals particuliers. Dans le but de mériter la faveur de ses amis et du public, il s'est adjoint M. Gilles, ex flageolet solo du célèbre orchestre Musard et des bals de la Cour de France, et M. Mehner, dont les talens comme cornet à piston sont déjà bien connus, de plus M. Trust, pianiste distingué. Il se charge comme par le passé de fournir la musique requise à grand et petit orchestre; ou celle pour piano, avec ou sans accompagnement.
A cet effet il s'est procuré les quadrilles, walses, polkas, redowa etc, du dernier genre et actuellement en vogue dans les salons de Paris.
M. Lehmann, chef de musique du bataillon d'artillerie, offre aussi ses services aux autres corps militaires et pour sorties de compagnies, banquets militaires, etc.
S'adresser à son domicile, rue Ste Anne No 191, ou au bureau du contrôle du Théâtre d'Orléans.
23 nov—3m

L'ACADEMIE de Danse de M. & Mme HAZARD, ouvrira positivement lundi prochain, 22 courant, à leur résidence, rue St Charles, vis-à-vis la place Lafayette. 19 nov

SOIREES FASHIONABLES—A la nouvelle salle de bal, rue St-Charles, vis-à-vis la place Lafayette. La liste de souscription aux soirées de M. et Mme HAZARD, est maintenant ouverte.
Pour les conditions, s'adresser à l'endroit ci-dessus. 19 nov—1m

Mme F. FRYER
A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle fera jeudi, 25 novembre, l'ouverture de ses marchandises d'hiver, au choix duquel elle a, comme par le passé, apporté tous ses soins. Son assortiment consiste en chapeaux de tout genre, manteaux velours, cachemire et soie; mantelets, lingerie très riche, mouchoirs riches, dito, Mousquetaires; grand assortiment d'objets de deuil de magasins lignés, pour grande toilette dito pour toilette de ville, gants de Paris, gants Jouvin de différentes qualités, cachemire, satin laine, Mousseline de laine, grande nouveauté, fleurs, ruban riche pour coiffures; bonnets de fantaisie et autres, dentelles, cravates de dames, cardons, éventails, rubans pour garniture, et un assortiment de [illegible] très en vogue; spécialité d'objets de mariage.
22nov—6f

Mme FREMINEAU
A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés vendredi prochain, 26 du courant. Ses prix sont très modérés.
23nov—15f entre St-Louis et Toulouse.

L. BINOCHE
DE retour de France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'il fera l'ouverture de ses NOUVELLES MARCHANDISES de grande nouveauté, aujourd'hui lundi 22 novembre 1847, dans son magasin, entre les rue de Chartres encoignure Bienville. 22 nov—8

Mlle GUERIN, Successeur de Mme Dulorvex, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle arrive de Paris avec un assortiment de modes et de nouveautés, qu'elle fera l'ouverture de son magasin, mardi 23 courant. C. GUERIN,
22 nov—6 141, rue Royale.

Mme MACE
A l'honneur d'informer les dames de cette ville et de la campagne qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises de modes et nouveautés lundi prochain, 22 du courant. Ayant un assortiment considérable fait par elle-même à Paris, avec un grand soin et aux prix les plus avantageux, elle ose dire avec confiance que l'on trouvera dans son magasin le choix le plus varié et le plus complet que l'on puisse désirer.
No 31, rue de Chartres, encoig. Douane
N. B.—Mme Macé a amené de Paris une habile ouvrière en robes, et à partir de ce jour, elle se charge de toutes sortes de confections en robes de ville et de bal, manteaux, mantelets, &c. 17 nov

Nouvelles Marchandises.
Le soussigné a complété l'ouverture de son magnifique assortiment de [illegible] et nouveautés, et invite respectueusement le public à le visiter.
Mme WAYMOUTH aura le plaisir de montrer aux dames qui la visiteront, les chapeaux, les plus élégants qui aient jamais été importés de France.
D. F. WAYMOUTH, 31, rue du Canal.
On demande une bonne modiste en robes [illegible] prendre la direction [illegible] affaires en cette branche. S'adresser à D. F. WAYMOUTH.

Aux Marchands de nouveautés.
A VENDRE quatre comptoirs complets en acajou avec leurs tiroirs, une enseigne et une installation à bon marché.
D. F. WAYMOUTH,
16 nov 17, rue de Chartres.

Chapeaux en toile cirée et Southwestern.
Actuellement en débarquement du navire Seton et en magasin, un envoi frais de chapeaux, ainsi qu'un assortiment de CRAVATES, CASQUETTES, BOTTES et SOULIERS pour hommes, femmes et enfants. FROST & CO.,
22oct 10 Magasins.

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
et agents
pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.
No 20, rue de la Douane.
1er déc

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ,
22sept 93, Douane.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er nov 24, rue St Louis.

Pharmacie à Vendre.
LE soussigné désirant faire un voyage en Europe, offre à vendre sa Pharmacie établie depuis une quinzaine d'années à Bâton Rouge, dans une situation des plus favorables, et produisant par sa clientèle bien choisie un revenu assuré.
S'adresser à MM. MENARD & VIGNAUD,
Rue Poydras, 106.
Ou à M. B. JOURDAN,
19 nov—12f Bâton Rouge.

A VENDRE—Un beau lot de terre situé dans la Seconde Municipalité, rue Baronne, entre les rues Girod et Julia, ayant, mesure française, 45 pieds de face à la dite rue Baronne, sur une profondeur de 120 pieds, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
S'il n'est pas vendu à l'amiable, il sera vendu samedi, 27 du courant, cette propriété [illegible] à midi, à l'Arcade de Banks, par le ministère de P. E. Trinou, encanteur.
Conditions: Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.
S'adresser rue Bourbon, No 77, à
26nov—7 P. A. DUPIN.

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux:—47 barriques vin rouge Haut-Brion et Haut-Talence; 30 demi barriques do do do; 40 demi barriques vin blanc, Barsac et Haut-Sauterne, de 12 bouteilles; 100 caisses do Haut-Sauterne, 24 1/2 bouteilles; 300 do vin rouge St-Estèphe et St Julien; 200 caisses cherises; 20 do fruits assortis à l'eau de vie; 25 do prunes; 12 do poires; 60 do liqueurs surfines en bouteilles et 1/2 bouteilles; 207 do cerises à l'eau de vie 20 paniers bouteilles vides; 3 caisses prunes en pots; 20 do prunes en boîtes transparentes; 10 pipes eau de vie de Cognac, 4me preuve, J Dupuy Castillon; 40 quarts do do do do; 10 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par AUG. MOLIER,
20 nov rue Toulouse, No. 90

EN débarquement de la barque Hansa, de Bordeaux, 8 demi pipes Cognac fine champagne, de Olivier; 8 quarts pipes idem; 4 demi pipes Cognac 4e preuve, de J. J. Dupuy; 10 quarts idem; 40 caisses abricots à l'eau de vie, 60 do fruits assortis, à l'eau de vie, 30 do prunes à l'eau de vie, 25 do poires, 25 do caisses vin Haut Talence, 20 do pruneaux en caisses, 10 do en jarres, 5 balles bouchons pointe, fine et superfins, 8 do surfins, 150 paniers bouteilles vides, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
20 nov 11 et 15, St-Louis.

CHARBON—On retire actuellement d'un chaland amarré à la Levée presque en face de l'Esplanade, du charbon de Pittsburg, que l'on vendra à bas prix, en tous à la convenance des acheteurs. 23nov

ON désire trouver à louer—20 NEGRES robustes; s'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co,
17 et 19, St Louis.

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers vin de Champagne, de la marque A. Pavillon, à vendre par AUG. MOLIER,
20 nov rue St. Louis, No. 90

CHAUX DE THOMASTON—Les personnes qui en désireraient par grande quantité, la recevront à leur habitation sur la côte directement par le navire qui l'importe, sans aucune dépense extra; offre économiquement donc le fret et le transport. ALFRED KEARNY & Co,
26nov 95, Magasins.

VACHE A VENDRE—Une belle vache laitière de Durham, à vendre, s'adresser à bord du navire Wisconsin, vis-à-vis le bout rond de la 2e Municipalité ou à JOHN O. WOODRUFF & Co.
25nov 93, Magasins

CHAUSSETTES—En débarquement du navire Carnatic, et en magasin, 600 douzaines chaussettes de laine, les quelles, à vendre par
23 nov FROST & Co, rue Magasins

DEPOT
DES VERITABLES FRICTION
MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No. 280, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés.
L A GUILLEMAIN,
Agent.

VIN DE BORDEAUX—500 caisses vin de 24 bouteilles, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par FRED BONIS,
20 nov 68, rue Conti, en face la Banque de la Louisiane

ASTHME—Sirop [illegible] du Dr. Davis [illegible] sauvage (Prunus Virginiana) [illegible] un remède de popularité [illegible] res. Dans le fait il était [illegible] aborigènes de ce pays [illegible] il restait à la science [illegible] vertus d'une manière [illegible] fils de nos forêts, et de [illegible] valent être guéries [illegible] à perfectionner [illegible] et dans le remède [illegible] avons une [illegible] cerises sauvages et [illegible] et le plus concentré [illegible] d'autres articles de [illegible] guérir le mal [illegible] me, bronchites [illegible] toux, difficulté de respirer [illegible] au de côté, palpitation [illegible] &c, &c. Les [illegible] tous les lieux où ce remède [illegible] donné les plus [illegible] et nous avons certifié [illegible] de semblables maladies [illegible] devenue aussi populaire [illegible] extraordinaires.
A vendre par ROBINSON [illegible]
24 nov—6f
En vente à la Nlle-Orléans, [illegible] 151, rue Chartres.

Vermifuge Canadien de Winer & Co
Agence pour la [illegible] de Chartres, ou devront [illegible] agent pour le Sud et l'Ouest [illegible] qui tiennent à se procurer [illegible] de Winer.

Remède contre la [illegible]
L'USAGE de la [illegible] l'Ouest, préviendra les [illegible]
Ce remède sans égal [illegible]
Contre les rhumes et les [illegible]
Do l'asthme, les affections [illegible]
Do la diarrhée, [illegible]
Do la constipation [illegible]
Do les hémorroïdes [illegible]
On peut s'en [illegible] cas où elle manquerait [illegible] teilles et on [illegible]
En vente au No [illegible] rue Royale
29 nov

Vermifuge Canadien de Winer & Co.
Dépôt chez F. A. B[illegible]
Encoignure Royale [illegible]
La Louisiane est de [illegible] l'affection vermineuse [illegible] rares et les plus graves [illegible] toutes les maladies [illegible] on peut dire que bien des [illegible] termineuses deviennent [illegible] s'obstine à la rejeter [illegible] puiser ces vers que se [illegible] le tube digestif et pour [illegible] vermifuge de Winer. [illegible] trois qualités suivantes [illegible] gatif et tonique.

VERMIFUGES
LE soussigné offre au public [illegible] ment de vermifuges, tous [illegible] Winer, Fahnestock, Swaim, [illegible] en pastilles, Mousse de Corse [illegible] de, Graine d'herbes à vers [illegible]
Il peut livrer ces articles [illegible] nos, par livres ou par [illegible]
H. BONNABEL,
17 nov Enc. Natchez [illegible]

GIQUEL & JAMISON,
No 6, rue de Chartres [illegible]
RECOIVENT par les navires [illegible] vre, et Wisconsin, de New [illegible] suivants, qu'ils vendent à des [illegible]
Indiennes Françaises [illegible] douces, unies, jaunes, rouges et [illegible] demi-deuil de toutes couleurs [illegible] mousquetaires et rideaux, perc[illegible] breclaire; mouchoirs batiste raye[illegible] veau genre; mouchoirs batiste [illegible] à ecusson nouveau genre, [illegible] brodés riche, bordures couleurs [illegible] lenciennes et dentelles fil; [illegible] demi deuil; voiles pour [illegible] nauss; rubans et ombrelles [illegible] brodés; Damas laine et coton p[illegible] table et piano en laine; [illegible] liste à bordures; casimirs [illegible] nade française et américaine [illegible] et alpaca noir; chemises en [illegible] pour dames; chemises en flanelle [illegible] hommes; chemises en flanelle [illegible] enfants; gants de peau et de [illegible] agrémens et franges couleurs [illegible] ros unies, rayées et à carreaux [illegible] riches; Cachemires rayés et [illegible] toile d'Irlande et toile de Paris [illegible] 12/4, 14/4; satins noirs et blancs [illegible] tin de Florence; bas et chaussettes [illegible] mes et enfants; coton à coudre [illegible] lacet fil; mousselines suisses [illegible] vertures Granier, 3 points; cou[illegible] pointe pour lits; poupées et gla[illegible] dents; percaline et percale [illegible] et bourses en filets riches, [illegible] indienne claire nouveau [illegible] riches; bas de laine à carreaux [illegible] à raccommoder les bas; indiennes [illegible] riciannes pour deuil; châles carlt[illegible] ordinaires pour domestiques; [illegible] ges; crêpes de toutes couleurs [illegible] écrus croisés; agraffes, bordures [illegible] rideaux; cotons blancs et écrus [illegible] gants en filoselle; gingas et coutil [illegible] gings et coutil coton pour [illegible] et vert, &c., &c., &c.
23 nov

A. BARRAUD.
Coiffeur-Parfumeur.
Encoignure des rues Royale [illegible]
A l'honneur de prévenir les [illegible] qu'arrivant de Paris avec [illegible] chandises, il en fera l'ouverture [illegible]
Nomenclature d'objets pour [illegible]
Lingerie pour dames et [illegible] canezouts, pèlerines, manches, [illegible] choirs batiste, brodés, garnis [illegible] rure satinée, fleurs pour coiffure, [illegible] coiffure dentelle à la Mon[illegible] gent, dito chenille et autres [illegible] en blonde, d'or et argent [illegible] ornementées; bas de soie, [illegible] chemises, souliers de satin [illegible] tiers, gants, gants de peau, [illegible] taile, bourses, porte monnaie [illegible] les, paroissiens, boucles de ceinture, [illegible] dito acier, porte-crayons en or [illegible] lets, broches, bracelets, épingles [illegible] et pour robes, ombrelles, cravates [illegible] fillettes et pour petits garçons.
Objets pour hommes
Chemises toile, dito batiste, [illegible] peau, chaussettes, cravates, [illegible] vaile, cravates à la Montpensier [illegible] cravaches, parapluies, portefeuilles [illegible] cordons de montre, bourses, porte[illegible] argent.
Objets de fantaisie
Nécessaires pour voyage, dito [illegible] beilles pour mariage, dito pour [illegible] liers, sonnettes, écritoire à timbre [illegible] taux, glaces, &c.
Parfumerie des meilleures [illegible] gues, brosses, &c.; perruques [illegible] deaux, nattes et frisettes, pommade [illegible] arrêter la chute des cheveux.
Il invite toutes les personnes [illegible] l'honorer de leur confiance de venir [illegible] gasin; où ils trouveront une grande [illegible] d'étrennes dans les goûts les plus [illegible] choisis pendant son séjour à Paris [illegible] personnes et enfants.

AVIS.—Les soussignés, en vertu [illegible] l'honorable Tribunal Cour [illegible] Nouvelle Orléans, en date du 20 [illegible] ayant été nommés commissaires [illegible] et l'abornement des termes [illegible] vertures et l'élargissement de la [illegible] delet, côté ouest à la rue Toulouse [illegible] ont déposé ce jour, en [illegible] dite Cour, un tableau de la dite [illegible] ouvert à l'inspection de toutes [illegible] sont intéressées, lesquelles sont [illegible] sées que le rapport de la dite [illegible] ment sera présenté à la dite Cour [illegible] et toute personne dont les droits [illegible] lésés, auront le droit de présenter [illegible] écrit dans les dix jours qui suivront [illegible] blication du présent avis, lequel [illegible] être inséré pendant vingt jours [illegible] anglais, dans deux des gazettes [illegible] ville.
Nouvelle-Orléans, le 11 novembre 1847.
J. D. [illegible]
H. J. [illegible]
OCTAVE [illegible]
12 nov—20

SALON DE MODES.
MME ADELE NOBES, [illegible] chez Mme Delonge, a l'honneur [illegible] les dames de la Nouvelle-Orléans [illegible] recevoir de Paris, son assortiment [illegible] Modes, et qu'elle fera l'ouverture [illegible] Modes, au No. 241, rue Bourbon, [illegible] de M. Macarty, le lundi 8 nov [illegible] sollicite le patronage des dames [illegible] tout ce qui tient à la confection [illegible] fera suivant le goût des personnes [illegible] modérés.

A LA REINE DE CHYPRE.
Encoignure Bourbon et St P[illegible]
LE soussigné a l'honneur de [illegible] et le public en général, qu'il [illegible] sin ci dessus connu, de suite [illegible] cet achat il est à même d'offrir [illegible] cernant domestiques et nouveautés [illegible] excessivement réduits [illegible] même les personnes à visiter les [illegible] ter ailleurs.
4 nov—1m A. LALBA[illegible]

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS
[illegible]
EN vertu des ordonnances [illegible] à l'enchère, lundi, six décembre [illegible] au bureau de la Mairie, la ferme de la [illegible] Market), située dans la Municipalité [illegible] le terme d'une année, à partir du premier [illegible] 1848, conformément aux dites ordonnances [illegible] conditions seront annoncées [illegible] te.
A. D. CROSSMAN, [illegible]
23 nov

PIANO FORTE—Médaille—Un magnifique [illegible] à 7 octaves, son plein, piano à [illegible] chez patentées, avec pieds de fer, [illegible] lequel a obtenu le premier prix [illegible] grande foire de New-York, est à vendre [illegible] de Musique de MAYO, rue du Camp [illegible] acheteurs, professeurs et amateurs [illegible] d'examiner ce magnifique spécimen [illegible] tures américaines.

GRAISSE—376 barillets nouvelle graisse [illegible] dans le meilleur état, en débarquement [illegible] teau à vapeur Kate Kearney, et à vendre [illegible]
J. O. WOODRUFF & Co,
23 nov 93, rue des Magasins

FARINE—300 barils Washington de St-Louis [illegible] do Empire, de Wheeling; 60 do [illegible] Brotington City, à vendre par
J. O. WOODRUFF & Co,
23 nov 93, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—1500 barils [illegible] de Thomaston en débarquement du navire [illegible] soon, et à vendre par ALFRED KEARNY [illegible]
23 nov 95, rue des Magasins

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LES Drs P. BLANCHARD & A. [illegible] gane docteurs des facultés de Paris [illegible] Orléans, ont transféré leur domicile [illegible] du Canal, entre St Charles et Carondelet, [illegible] 2e Municipalité.

Marchandises Sèches
DRAPS et casimirs français, anglais et américains [illegible] drap de castor, bleu, bleu et noir [illegible]
Satinets, bleu, brun, noir, gris, etc.
Velours, soie et cachemire pour gilets, nouveaux [illegible]
Sayes de coton, de laine, et alpaca.
Chemises de dessous et caleçons en mérinos [illegible] coton.
Indiennes anglaises; cachemire d'Ecosse [illegible] veaux.
Mousseline de laine; bombasine.
Mousseline de laine noire; alpacas do.
Pantalons de soie; do coton.
Satinets de coton brodé, très riches.
Satinets de coton brodé, ayant droit au drawback [illegible]
Dentelles, foulards, cravates, etc., etc.
H. G. DUVIVIER,
21 oct No. 12 rue du Canal, au premier